

Collège Valcourt

276 avenue du Général Bigeard
BP 20332 54201 TOUL Cedex
Tél : 03 83 43 07 52 Fax : 03 83 63 20 29
Courriel : ce.0541210@ac-nancy-metz.fr

**VOYAGE SCOLAIRE A AMSTERDAM (PAYS-BAS)
Du 17 MAI 2025 au 22 MAI 2026**

Document unique valant règlement de la consultation, CCAP et CCTP

Procédure de consultation : Procédure adaptée - articles L2123-1 et R2123-1 du code de la Commande publique.

Le présent document fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services (Arrêté du 30 mars 2021). Il comporte 3 pages.

Date limite de réception des offres :
Lundi 19 janvier 2026 à 18h00

Article 1 – Objet de la consultation

Le collège Valcourt de Toul 54200 souhaite passer un marché pour la réalisation d'un voyage scolaire à destination de Amsterdam au Pays-Bas.

Lot unique : Période du dimanche 17 mai jour de départ au vendredi 22 mai 2026 jour de retour.

Lieu : Amsterdam (Pays-Bas)

Nombre de participants : 56 élèves et 4 professeurs, soit 60 personnes.

Hébergement : hôtel ou auberge de jeunesse 3 nuits - Jours 2, 3, 4

Transport : car de tourisme

PROGRAMME :

JOUR 1 : DÉPART POUR AMSTERDAM Dimanche 17/05/26

☐ Départ à 21H/23h (à déterminer par le voyageur)

JOUR 2,3,4,5 : Visites souhaitées selon le programme joint en annexe ou en fonction de la programmation du voyageur

- Promenade guidée dans le vieil Amsterdam : Oude Kerk, Begijnhof, Canaux, 9 straatjes
- Visite libre de la Maison d'Anne Franck (sauf si visite guidée en français possible)
- Visite libre Quartier Joordan
- Visite libre de Volendam
- Fabrique des Lumières
- Balade en vélo (selon budget : vélo électrique ?)
- ✓ Si possible visite d'une fromagerie à Edam sur le chemin/à destination
- ✓ Si possible le long du littoral selon les itinéraires cyclables dispo
- Tour guidé du port de Rotterdam en bateau + visite libre de Rotterdam
- Visite de Kinderdijk : Promenade audioguidée à la découverte des moulins, Visite de l'ancienne station de pompage, Moulin musée ?
- Visite libre du Rijksmuseum
- Visite libre Vondelpark
- Visite libre du Bloemenmarkt (Singel) ou Autre suggestion ?

- **JOUR 6 : RETOUR DE NUIT**

☐ Retour devant l'établissement scolaire Vendredi 22/05/26 matinée

Prestations demandées :

- Transport en :
 - Autocar de tourisme avec forfait kilométrage et carburant inclus à disposition durant le séjour pour les visites. Hébergement du chauffeur, + parkings, check points, frais de péages tunnels et autoroutes compris.
- Hébergement :
 - Hôtel ou auberge de jeunesse
- Repas :
 - Jour 2 lundi 18 mai 2026 : petit déjeuner prévu par les participants
 - Jour 2 lundi 18 mai 2026 midi : prévoir diner au restaurant par le voyageur
Jour 5 jeudi 21 mai 2026 soir : prévoir diner au restaurant par le voyageur
 - Inclure tous les piques niques du midi : mardi 19 mai, mercredi 20 mai et jeudi 21 mai 2026
- Assurance Annulation Individuelle et Collective (groupe complet), rapatriement, vol et perte de bagages et toutes les visites comprises.

La proposition devra détailler les possibilités de modification à la baisse de l'effectif et spécifier leurs répercussions sur le coût du voyage pour une information donnée un mois avant la date de départ du voyage.

La proposition devra également détailler les possibilités d'annulation et leurs répercussions en termes d'indemnisation du prestataire en fonction du délai de l'annulation par rapport à la date de départ du voyage.

À noter que lorsque, avant le départ, le respect d'un des éléments essentiels du marché serait rendu impossible par suite d'un événement extérieur qui s'impose au titulaire (épidémie de grippe « A » par exemple ou tout autre cas de force majeure), le collège devra disposer du droit de résilier le marché sans avoir à supporter de pénalités ou de frais et être remboursé de la totalité des sommes versées.

Le prix du marché, revêt la forme d'un prix forfaitaire et global qui est réputé rémunérer l'ensemble de la prestation. Il comprend notamment toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation, y compris pour l'étranger.

Les gratuités pour les accompagnateurs ne sont pas acceptées et devront être intégrées au prix global.

Aucune rémunération complémentaire ne pourra être versée au titulaire pour la réalisation des prestations définies dans le présent cahier des charges, sauf accord préalable de l'établissement suite à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Article 2 – Conditions de la consultation

2 – 1 Procédure Marché à procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique.

2 – 2 Délai de validité des offres Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours (soixante jours) à compter de la date limite de remise des offres.

Article 3 – Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux sociétés ou organismes. Il est constitué du présent document comportant 4 pages.

Une copie du présent dossier peut être demandée :

- par courriel à l'adresse suivante : sebastien.labriet@ac-nancy-metz.fr
- ou consultée à l'adresse : [AJI \(aji-france.com\)](http://AJI(aji-france.com))

Article 4 – Condition d'envoi des offres

Les candidats auront à produire :

- un devis répondant de façon détaillée et chiffrée à l'ensemble des besoins énoncés dans le cahier des charges ;

À ce document pourra être joint tout autre document technique et/ou explicatif jugé utile par le candidat à la compréhension et à la présentation de son offre.

La transmission des offres doit être effectuée de façon dématérialisée via la plateforme :

[AJI \(aji-france.com\)](http://AJI(aji-france.com))

La date limite de dépôt des offres est fixée au

Lundi 19 janvier 2026 à 18h00

Pour tout renseignement complémentaire, le candidat peut contacter l'acheteur via la plateforme de dépôt ou par courriel sebastien.labriet@ac-nancy-metz.fr

Pour poser ses questions et déposer son offre dématérialisée, le candidat devra créer un compte fournisseur sur cette plateforme.

Les dossiers qui seraient déposés après la date et l'heure limites fixées ne seront pas retenus.

Article 5 – Jugement des offres

Pour le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, les critères suivants seront appliqués :

*Qualité de service proposé 60 % (hébergement, programme et activités, assurances, conditions d'annulation, de révision du nombre de participants, conditions de paiement, etc....)

*Prix 40 %

Article 6 – Variantes

Aucune variante modifiant la période de voyage ne sera acceptée.

Seules les offres en variantes concernant les activités inscrites au programme seront analysées et le candidat devra justifier des modifications proposées.

Article 7 – Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les entreprises ayant présenté des offres.

Cette négociation éventuelle concernera au maximum les trois premiers candidats classés en fonction des critères indiqués dans ce document. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix et / ou les modalités techniques.

Article 8 – Délai de paiement et intérêts moratoires

Le délai applicable de paiement des factures sera un délai maximum autorisé réglementairement, à savoir trente jours à compter de la date de réception de la facture. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

La facture sera déposée sur le portail Chorus Pro.

Sont désignés pour les règlements :

- Ordonnateur : M Joel COLIN, Principal du collège Valcourt à Toul
- Comptable assignataire des paiements : M Jean Christophe TOUSSAINT, du lycée Majorelle à Toul.

Article 9 – Avances

Des acomptes pourront être prévus dans l'offre dans le respect de la réglementation comptable propre aux établissements publics d'enseignement et le solde pourra être payé avant le départ à réception des documents permettant la réalisation du voyage.

Éléments appel d'offre pour voyage scolaire à Amsterdam (Pays-Bas) du 17 au 22 mai 2026 (env. deux classes de 4^e)

Participants : 56 élèves de 4^e et 4 accompagnants adultes

Transport en autocar

Dimanche 17 mai	Lundi 18 mai	Mardi 19 mai	Mercredi 20 mai	Jeudi 21 mai	Vendredi 22 mai
	Immobilisation du bus <u>Promenade guidée dans le vieil Amsterdam :</u> - Oude Kerk, - Begijnhof, - Canaux, - 9 straatjes - Etc.	<u>Fabrique des Lumières</u> <u>Visite libre de Volendam</u>	<u>Tour guidé du port de Rotterdam en bateau</u> <u>Visite libre de la ville</u>	Immobilisation du bus <u>Visite libre du Rijksmuseum</u>	ARRIVEE AU COLLEGE
	Déjeuner au restaurant	Tiré du sac	Tiré du sac	Tiré du sac (à Vondelpark ?)	
DEPART DU COLLEGE	<u>Visite libre de la Maison d'Anne Franck</u> (sauf si visite guidée en français possible) <u>Visite libre Quartier Joordan</u>	<u>Balade en vélo</u> (selon budget : vélo électrique ?) - Si possible le long du littoral selon les itinéraires cyclables dispo - Si possible visite d'une fromagerie à Edam sur le chemin/à destination	<u>Visite de Kinderdijk</u> - Promenade audioguidée à la découverte des moulins - Visite de l'ancienne station de pompage - Moulin musée ?	<u>Visite libre Vondelpark</u> <u>Visite libre du Bloemenmarkt (Singel)</u> <u>Autre suggestion ?</u> Dîner au restaurant	

Autre souhait éventuel : visite du marché aux fleurs d'Aalsmeer